



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisation

CCN Production des eaux embouteillés,
boissons rafraîchissantes sans alcool et bière
(Brochure n° 3247 – IDCC 1513)

Garanties	Taux	Répartition	
		Salariés	Employeurs
Décès - Invalidité absolue et définitive	0,34 % TA TB	0,00 %	0,34 %
Rente éducation	0,10 % TA TB	0,00 %	0,10 %
Incapacité de travail	0,44 % TA TB	0,33 %	0,11 %
Invalidité	0,60 % TA TB	0,41 %	0,19 %
Portabilité des droits	Mutualisation	-	-
Total	1,48 % TA TB	0,74 %	0,74 %

TA : Tranche A : partie de salaire brut limité au plafond de la Sécurité sociale.

TB : Tranche B : partie de salaire brut comprise entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.